

“Les Échos de Bohars” deviennent

BOHARS & VOUS

N° 1 Janvier 2021

Chères Boharsiennes, chers Boharsiens,
L'année 2020, marquée par des contraintes liées à la pandémie,
restera gravée dans nos mémoires.
Gardons espoir en l'avenir et espérons des jours meilleurs pour l'an prochain.

**Le Maire, Le Conseil Municipal,
Le Conseil d'Administration du CCAS
Et le personnel communal
Vous souhaitent une excellente année 2021.**



2021

Retrouvez Bohars & Vous en libre service dans vos commerces et établissements recevant du public.

x x x x x x
x x x x x x
x x x x x x
x x x x x x



MOT DU MAIRE

Chères Boharsiennes et chers Boharsiens,

Je tiens, en cette période troublée, à vous présenter mes vœux les plus sincères pour l'année 2021.

Nous avons eu la chance de voir notre commune épargnée par la pandémie. Notre souci principal était de nous préoccuper de personnes seules, âgées ou vulnérables pour marquer notre solidarité.

La municipalité reste à l'écoute de tous et souhaite apporter un soutien à ceux qui en ont besoin. Nous répondons toujours présents et seront toujours attentifs aux sollicitations de notre population.

L'équipe municipale a été renouvelée suite aux élections : sa diversité sera synonyme de dynamisme pour concrétiser les projets et tenir les promesses faites aux habitants.

Comme à l'accoutumée, l'année 2020 aura été marquée par divers chantiers et travaux de modernisation et de maintenance de nos équipements et de nos bâtiments publics.

• **Les travaux de jonction de l'ancienne agence postale et de la bibliothèque se sont achevés par**

des aménagements paysagers qui suscitent l'admiration. Malgré le confinement, la bibliothèque est à nouveau, accessible.

• **Rue de Pont Aven, le terrain de tennis a été entièrement rénové, sur l'espace attenant une structure ludique et sportive a été installée. Cette réalisation sera achevée au printemps par la pose de résine.**

• Comme cela avait été envisagé, la rénovation du foyer communal sera le point d'orgue de l'année 2021 : l'architecte a été choisi et l'objectif fixé sera de livrer ce bâtiment à la fin du mois d'octobre prochain.

• Dans une approche de proximité, il a paru judicieux de procéder à un **réaménagement du cimetière paysager**. Pour nous accompagner, nous allons solliciter les compétences d'un architecte paysagiste.

• **A l'école publique**, une classe vient d'être entièrement refaite et nous avons lancé une étude pour la refonte globale de cet établissement scolaire.

• Après les travaux, je tiens maintenant à évoquer l'**urbanisme** :

Le lotissement situé allée des Lilas est

achevé et six nouvelles familles s'y sont installées dans un cadre exceptionnel.

• A la **Résidence Simone Veil**, l'édification des maisons individuelles progresse, ce qui permettra à de nouveaux habitants d'y résider en cours d'année.

Enfin, cette année verra la **démolition de l'immeuble** où se trouvait un cabinet médical, pour faire place à une nouvelle construction sous l'égide de Brest métropole habitat. Une touche de modernité participera ainsi à l'embellissement du bourg.

Pour conclure, je souhaite vivement que notre pays traverse cette crise sanitaire sans subir trop de dommages et je veux partager avec vous cette lueur d'espoir.

En mon nom et au nom du Conseil Municipal dans son intégralité, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite pour cette nouvelle année.

Bonne et heureuse année 2021.

TROMBINOSCOPE

LE MAIRE, LES ADJOINTES ET ADJOINTS



Armel GOURVIL
Maire



Jean-Jacques LOUARN
1er adjoint
Sports, petite enfance, enfance et jeunesse



Pascale ALBERT
2ème adjointe
Affaires sociales et animation



Maurice JOLY
3ème adjoint
Urbanisme et environnement



Géraldine LE COCQUEN
4ème adjointe
Finances et ressources humaines



Jean-Yves TRÉBAOL
5ème adjoint
Travaux et déplacements



Sylvie BOTTA-LE ROY
6ème adjointe
Affaires sociales

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE LA VILLE



Jean-Luc MADEO



Bruno DUTERTRE



Jean-Yves L'HOSTIS



Raymond LE GOUËFF



Yann LE GALL



Catherine PREMEL-CABIC



Arnaud BAUDOUIIN



David DUPONT



Christine BUGNY-BRAILLY



Thomas PLUVINAIGE



Anne-Lise GOURIOU



Aurélie STÉPHAN



Éléonore KERMARREC



Élise CADOUR



Myriam BOUGARAN



Chantal VAUTRIN

ZENVIRON

Dans le cadre de sa transition numérique, notre commune vient de franchir une nouvelle étape en choisissant d'être présente sur la plateforme collaborative Zenviron. Cette solution, créée par des finistériens, va permettre de valoriser notre patrimoine dans toute sa diversité et de donner envie de découvrir ou de redécouvrir Bohars.

Zenviron propose une application pour smartphone, qui recense l'ensemble des lieux incontournables du territoire français, dont ceux présents sur notre belle commune.

L'application est gratuite, sans publicité, sans inscription et disponible en téléchargement sur AppStore et GooglePlay.

Plus d'informations sur www.zenviron.fr



HORAIRES ET CONTACT DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00
Fermée au public le jeudi après-midi

Tél : 02.98.03.59.63

Site internet :
<http://www.mairie-bohars.fr>

Adresse mail :
communication@mairie-bohars.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

De 10h00 à 12h00 à la mairie

Samedi 9 janvier 2021
Yann LE GALL, conseiller municipal

Samedi 16 janvier 2021
Géraldine LE COCQUEN, adjointe aux finances et aux ressources humaines

Samedi 23 janvier 2021
Pascale ALBERT, conseillère municipale

Samedi 30 janvier 2021
Maurice JOLY, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement

NAISSANCES



PIETRUS VERDY Yléana
ROCHA RODRIGUES Nadia
BLANC Louise
LAVAREL Yanis
CALVAR Martin
DEPOMMIER BENSLIMANE Elios
MOULIN Marseau
KERBRAT Noémie
BOMBAR Clément
LUCAS Chloé
COEFFARD Noëllie

HALLEGOT Athéna
CORRE Maggie
BOUROUMEAU Ulysse
MILIN PASTEYER Eydan
FAUVEL Olivia
POLETTI Antone
BODEREAU Ceyanna
LE JEUNE FARINHA Alba

MARIAGES



Toutes nos félicitations aux mariés de l'année 2020 !

Jessica CRUZ RAMON / David RIOU
Anne-Sophie BOCHER / Etienne de LARMINAT
Malvina PRAVATA / Sylvain RIOU
Sandra COYER / Nicolas MEDINA
Catherine ENGININ / Didier MERLATEAU
Julie AVRIL / Arnaud BERGOT
Jocelyne LE BEC / François SPADAFORA

Responsable de la publication : Armel GOURVIL | Impression : PRIM BRÉLÈS | Tirage : 1200 exemplaires | Imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LEZ HUEL

Portion de rue rénovée

Après concertation avec les services « voirie et sécurité » de Brest métropole, nous avons jugé nécessaire d'apporter des modifications aux abords du pont enjambant la Penfeld, rue de Lez Huel. En effet, cet ouvrage est soumis à de fortes sollicitations provenant du passage de véhicules sur le coussin berlinois situé à proximité. C'est ainsi qu'il a été décidé de supprimer ce ralentisseur et de matérialiser un passage « piétons » au niveau de la rue du Ruffa. Pour réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité, des écluses et l'inversement du sens de la circulation ont été privilégiés.

La chaussée, depuis le pont jusqu'à la petite gare, dispose d'un nouveau revêtement agréable à l'œil et à l'oreille lors de la conduite. Ces travaux de qualité, parachevés par la pose de panneaux de signalisation, ont été exécutés fin novembre par les techniciens de Brest métropole.

Implantation d'un radar pédagogique

Le rond-point de la petite gare dessert le centre bourg et la direction de Brest via la rue de Lez Huel. Compte tenu de l'importance du trafic des véhicules, de la présence de piétons et de cyclistes se rendant au terrain de sport, un radar pédagogique va être installé dans cette rue ; sens descendant à 100 mètres du rond-point.

Il servira de rappel à la prudence. Cette implantation sera effective au mois de janvier et nous remercions vivement AXA PREVENTION pour ce don qui contribue à la sécurité de tous les usagers.



COLIS DE NOËL

La commune de Bohars a souhaité exprimer son soutien et sa solidarité envers ses aînés en proposant aux Boharsiennes et aux Boharsiens de 70 ans et plus un colis de Noël sur inscription.

Ce sont ainsi 270 colis bien garnis qui ont été distribués par les membres du CCAS sur le parking de Roz Valan, en mode drive pour permettre le respect des règles sanitaires.

Cette distribution a été l'occasion pour les membres du centre communal d'action sociale (CCAS) de s'assurer que tout allait bien pour les seniors en ces temps difficiles marqués par la crise sanitaire et à l'approche des fêtes de fin d'année.



OPÉRATION SAPIN MALIN

Du 6 au 20 janvier 2021

Gratuit et ouvert à tous

Animation broyage le mercredi 13 janvier de 10 h à 12 h, place de la Mairie

Déposez votre sapin dans un enclos

Sur toute la période du 6 au 20 janvier

Comme chaque année, Brest métropole vous propose, en partenariat avec l'association Vert le Jardin, une possibilité de recycler votre sapin après les fêtes : un enclos est à votre disposition **du 6 au 20 janvier**.

Le broyat de sapin est un paillage de qualité utilisable pour des allées ou autour de votre composteur.

Participez à l'opération de broyage près de chez vous

Une animation de broyage vous est proposée **le mercredi 13 janvier de 10 h à 12 h place de la Mairie** : venez avec votre sapin et repartez avec du broyat (n'oubliez pas votre sac !).

Cette année, un stand d'information sera présent pour répondre à toutes vos questions en matière de paillage, compostage et de tri des déchets.

TRAVAUX

NOUVELLE RÉALISATION : PLATEAU SPORTIF

L'état du terrain de tennis, situé rue de Pont Aven, aménagé au début des années 80, nécessitait d'importants travaux pour le réhabiliter. Le Conseil Municipal Jeunes constatant la présence d'un espace inoccupé jouxtant le terrain de tennis, sollicitait la municipalité afin d'y faire installer une aire de jeux sportive et ludique leur permettant d'y exercer des activités.

Ce projet paraissait séduisant et la municipalité y donnait un avis favorable. C'est ainsi qu'il était décidé de concevoir un programme global : élagage et abattage d'arbres, refonte complète du court de tennis et

installation d'une structure destinée aux jeunes.

Promesse tenue. Les marchés lancés en début d'année ont été attribués et malgré le confinement les travaux exécutés à ce jour donnent une idée précise de cette nouvelle réalisation.

Les entreprises Kerleroux et Paysages d'Iroise se sont chargées de la rénovation du terrain de tennis et des abords. Le terrain multi-sports confié à la société "Sport et Développement Urbain" de Guidel présente la particularité d'être entièrement fabriqué en Bretagne. Ce chantier a été supervisé avec brio par l'assistant à maîtrise

d'ouvrage Jacky BEGOT, "Sport Concept Ingénierie".

Le sol en résine de ces deux espaces sera appliqué au printemps car les conditions atmosphériques ne le permettent pas actuellement.

Pour satisfaire à une autre demande, des espaces sablés permettront la pratique de la pétanque et des jeux de boules. Grâce à cette réalisation, nous offrons à la population un espace intergénérationnel dans un cadre champêtre où chacun pourra s'épanouir dans la pratique du sport qui lui convient.



RÉFECTION DE LA CLASSE BCD À L'ÉCOLE PUBLIQUE

La toiture en forme de pyramide de cette classe constituée en shingle (feutre asphalté ou bitumé renforcé de fibres de verre) commençait à se dégrader. Aussi a-t-il été jugé opportun de la remplacer par une couverture en ardoises. Cela vient de se terminer et le résultat donne entière satisfaction.

L'intérieur de cette classe nécessitait, en outre, une refonte complète : le plafond va être rabaissé, des rampes de chauffage et des nouveaux luminaires y seront intégrés. Ces travaux, facteurs d'économie d'énergie et d'isolation phonique amélioreront grandement le confort des utilisateurs.

La fin de chantier est prévue pour la mi-janvier : ce sera la première étape de la rénovation de l'école publique figurant au programme et qui sera lancée prochainement.



FOYER COMMUNAL ET CIMETIÈRE PAYSAGER

La rénovation du foyer communal restait une de nos priorités. Cette opération va se concrétiser en 2021, l'architecte a été choisi et va déposer ce mois-ci le permis de construire. Ce bâtiment fera l'objet d'une cure de jouvence : des travaux tant à l'intérieur (peinture, revêtement de sol, plafond, chauffage...) qu'à l'extérieur (isolation, changement de toiture...) permettront de lui donner un nouvel éclat et d'en faire un lieu feutré et accueillant.

Parallèlement à cette opération, des travaux sont envisagés pour réaménager le cimetière paysager ; cela commencera par de l'élagage et de l'abattage d'arbres. Des plantes ayant pris trop d'ampleur au fil des ans seront arrachées et remplacées par d'autres qui reflouriront les espaces.

Le colombarium assombri par les arbres retrouvera de la clarté et le crépi situé entre les colonnes sera remplacé par des plaques de granit poli d'Huelgoat. Pour que ces travaux présentent une homogénéité, nous avons fait le choix de nous assurer les services d'une architecte paysagiste.

Nous sommes conscients que ces travaux entraîneront quelques nuisances sonores et quelques gênes pour la circulation mais cela permettra en fin d'année de constater un embellissement de cette entrée de bourg.

